



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Parc éolien de la Grandsonnaz : les quatre législatifs communaux soutiennent le projet

Genève, le 12 décembre 2022

Le projet de parc éolien de la Grandsonnaz a reçu jeudi 8 décembre un accueil favorable de la commune de Fontaines-sur-Grandson. Son Conseil général a décidé de soutenir le projet. Il rejoint ainsi les conseils législatifs de Bullet, Mauborget et Fiez, qui ont tous trois déjà voté en faveur du projet. Ce vote représente une avancée réjouissante pour la réalisation de ce parc éolien intercommunal dont le développement est assuré par ennova SA.

Le Conseil général de Fontaines-sur-Grandson votait pour la seconde fois jeudi dernier, après un premier scrutin le 20 juin. Ce soir-là, le Conseil général s'est prononcé sur quatre objets concernant le projet. Il a rejeté une motion qui demandait des études supplémentaires. Il a refusé une demande de moratoire et il a encore accepté de lever les oppositions. Par ces trois votes, les élus ont dit clairement oui au projet. En revanche, le même soir, le Conseil a refusé de valider le Plan d'affectation valant permis de construire (PAPc) par une seule voix d'écart.

Constatant ce vote en contradiction avec les trois premiers, la Municipalité en a conclu que des incompréhensions subsistaient. Elle a ainsi décidé d'organiser un nouveau scrutin le 8 décembre.

Jeudi passé, le Conseil général a accepté, à nouveau, de lever les oppositions et il a ensuite validé le PAPc.

Avec ce vote, Fontaines-sur-Grandson rejoint les conseils législatifs des autres communes concernées qui ont déjà approuvé le projet de la Grandsonnaz en levant les oppositions et en validant le PAPc. Bullet et Mauborget l'ont fait le 20 juin. Fiez le 27 septembre. Ces quatre communes apportent ainsi leur soutien à l'énergie éolienne, énergie renouvelable qui contribue à s'affranchir des énergies fossiles et à répondre à l'urgence climatique.

Désormais, le PAPc peut être traité par le Canton de Vaud qui communiquera aux communes sa décision. Une fois cette étape franchie, la commune de Bullet pourra organiser le referendum populaire demandé par son Conseil communal.

Initié en 2007, le projet éolien de La Grandsonnaz est prévu sur les hauts des communes de Bullet, Mauborget, Fontaines-sur-Grandson et Fiez, dans le Jura vaudois. Les quinze éoliennes produiront 90 GWh par année et assureront l'approvisionnement électrique de l'équivalent de 24'000 ménages vaudois. Cette production électrique représente 15% de l'objectif éolien du « Plan climat vaudois » (600 GWh/an en 2030). Le développement du projet est assuré par

ennova SA, bureau d'ingénieurs spécialisé dans l'éolien et filiale des Services Industriels de Genève (SIG).

CONTACTS MÉDIAS

Christian Bernet, Relations publiques, porte-parole SIG

christian.bernet@sig-ge.ch

M 079 907 38 64

